

## Écologie, Edouard Philippe affiche sa détermination

**Analyse** Dans son discours de politique générale, mercredi 12 juin, le premier ministre a promis une « *accélération écologique* ». Les mesures évoquées, déjà actées pour la plupart, ne dessinent cependant pas de véritable tournant.

Marine Lamoureux, le 13/06/2019 à 18:21



Alors que se précise l'acte II du quinquennat, faut-il s'attendre à un tournant de la politique gouvernementale en matière d'environnement ? Le contexte s'y prête, après le bon score des écologistes aux européennes, qui ont montré un intérêt croissant des Français. « *Les jeunes nous bousculent* », a déclaré Édouard Philippe dans son discours de politique générale, mercredi 12 juin, et « *partout nous constatons les dérèglements climatiques, la pollution de l'air, des sols, de la mer* ».

Cependant, son allocution devant les députés ne suffit pas à trancher quant à la réalité d'un virage. Les mesures évoquées, sur la mobilité, l'énergie, les déchets, avaient pour la plupart déjà été actées par le gouvernement ; quant aux autres, notamment sur la rénovation énergétique, elles sont encore trop imprécises.

### **Le premier ministre volontariste sur l'éolien**

Une chose est sûre : le chef du gouvernement a affiché son volontarisme. *« Les douze prochains mois seront ceux de l'accélération écologique »,* a-t-il promis, appelant à inventer *« un modèle économique où la sobriété énergétique, les transports propres, la saine alimentation, le recyclage progressent beaucoup plus vite que le taux de croissance »*. *« Du point de vue politique, ce volontarisme est positif,* estime Arnaud Gossement, avocat spécialisé. *Jamais l'écologie n'avait tenu une telle place dans un discours de politique générale. C'est important notamment pour faire bouger les administrations réticentes. »*

Toutefois, dans le détail, le discours ne marque pas d'avancée nouvelle. En matière d'énergie, le premier ministre a rappelé l'engagement de fermer la centrale de Fessenheim avant fin 2020 – en février, François de Rugy parlait, lui, de l'été 2020 – et de réduire la part du nucléaire à 50 % en 2035, un objectif connu.

Pour y parvenir, Édouard Philippe s'est montré volontariste sur l'éolien en mer, mais sans évoquer le développement des autres énergies renouvelables, sinon, brièvement, l'hydraulique.

Autre dossier important, la rénovation des bâtiments. Le premier ministre promet que l'aide accordée via le crédit d'impôt pour la transition écologique sera *« plus massive »* et plus sociale, s'accompagnant d'*« une remise à plat »* des aides existantes, mais sans donner de précisions. De

même lorsqu'il parle de venir à bout des passoires thermiques. « *Il faut sur ce sujet réussir à mobiliser les financements publics et privés* », a-t-il énoncé. « *Cela fait dix ans que l'on parle de ces enjeux* », relève Arnaud Gossement.

### **« Il faut regarder les actes concrets »**

Enfin, à la veille d'un projet de loi sur l'économie circulaire – qui doit être présenté le 3 juillet –, Édouard Philippe s'est montré soucieux de lutter contre le gaspillage et les déchets mais avec beaucoup d'ambiguïtés dans l'expression. Sur les invendus ne pouvant être jetés par exemple, ou sur la fin du plastique « *jetable* » dans les administrations – voulait-il dire « à usage unique » ? Car tout le plastique est jetable –... Là encore, difficile d'y voir clair. Et donc de lever les défiances.

Pour Claire Nouvian, le gouvernement a perdu toute crédibilité. « *Les incantations, c'est très bien. Mais il faut regarder les actes concrets*, souligne la fondatrice de l'ONG Bloom, candidate de gauche aux européennes. *Or, derrière les beaux discours, c'est recul sur recul.* »

La militante en donne plusieurs illustrations : la réduction, par un récent décret, du rôle du Conseil national pour la protection de la nature, qui permet de protéger les espèces menacées lors des grands projets ; ou encore « *le soutien de la France aux subventions néfastes à la pêche durable, dans les négociations du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche* », dénonce Claire Nouvian.

Reste toutefois une inconnue : les propositions que feront, début 2020, les 150 Français tirés au sort de la Convention citoyenne. « *Le gouvernement s'engage à traduire ces propositions en projets de loi, en mesures réglementaires, voire, pour les plus puissantes, à les soumettre à référendum* », a assuré le premier ministre.